



UNION NATIONALE DES SYNDICATS CGT DES CROUS

Déclaration au Conseil d'administration du CNOUS du 12 juillet 2021

Les Crous vont-ils pouvoir absorber le choc de la rentrée universitaire ?

Le réseau des Crous a démontré pendant la crise sanitaire actuelle, son absolu nécessité pour soutenir les étudiants et plus particulièrement les plus précaires d'entre eux. Les Crous ont été à la hauteur de ce défi et ont su s'adapter face à cette crise sans précédent. La coupure estivale va permettre aux agents de se reposer car ils sont dans état de fatigue physique et mentale alarmant.

La rentrée s'annonce en 100% en présentiel pour les étudiants avec un potentiel retour à la « normale » pour les missions des Crous dont la restauration. Les Crous ne tiendront pas le choc à la rentrée avec les moyens humains et financiers actuels.

Les représentants CGT souhaitent porter à la connaissance des membres du conseil d'administration les revendications suivantes :

- **La nécessité d'augmenter la subvention pour charges de service public et la dotation en investissement,**
- **Une augmentation significative du plafond d'emplois national,**
- **Recrutement sur les 1000 postes vacants gelés,**
- **Sortir les plus de 600 emplois étudiants du plafond d'emplois,**
- **Intégration des 60 postes d'assistants social dans le plafond d'emplois,**
- **Mise en œuvre d'une 3^{ème} session pour la fonctionnarisation,**
- **Augmentation des salaires et primes pour l'ensemble des personnels,**
- **Déblocage en urgence par le ministère de la Fonction Publique de la mise à jour des DAPOOUS (réactivation des mutations, évolution de carrière, etc.),**
- **Stop à l'abus de pouvoir de certains Directeurs généraux,**
- **Stop au dialogue social de façade dans certains Crous.**

Des réponses concrètes et rapides doivent être apportées par le CNOUS et le ministère de tutelle sur les revendications portées par ses représentants afin que la rentrée universitaire se déroule sereinement et que les missions des Crous soient assurées de manière qualitative et dans de bonne condition de travail.

Montreuil, le 12 juillet 2021.